

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

NOTIONS DE GEOGRAPHIE ECONOMIQUE ET HUMAINE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

<p>CODE : 021433U32D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 002 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1^{er} septembre 2021,
sur avis conforme du Conseil général**

NOTIONS DE GEOGRAPHIE ECONOMIQUE ET HUMAINE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.1. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir des notions de géographie économique et humaine relatives aux différents pôles du monde ;
- ◆ de les appliquer dans le cadre de situations relatives aux opérations de commerce international ;
- ◆ d'identifier les principaux flux de commerce international.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir

C.E.S.S.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

*dans le cadre d'au moins une situation mettant en jeu les opérations internationales des entreprises,
en référence à au moins une région du monde au choix du chargé de cours,
des documents ad hoc étant mis à sa disposition (cartes, statistiques, ...) et/ou les ressources numériques étant mises à sa disposition,*

- ◆ de situer le ou les pôles d'interaction dans le cadre des principaux flux de commerce international ;
- ◆ d'analyser brièvement la situation économique ;
- ◆ d'intégrer les différents paramètres humains et culturels influençant l'échange et de justifier les choix ;
- ◆ d'en évaluer les conséquences.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

*dans le cadre de situations mettant en jeu les opérations internationales des entreprises,
avec la documentation correspondante et les ressources numériques adéquates,*

- ◆ de décrire la géographie actuelle du monde en termes de commerce international et de relier entre eux les grands pôles ;
- ◆ d'analyser la situation économique des pays sur base de données telles que :
 - l'évolution du PIB et du revenu par habitant,
 - la répartition des richesses,
 - les ressources naturelles,
 - la consommation, les potentialités de marchés ,
 - ... ;
- ◆ d'intégrer un examen des paramètres humains et culturels dans les échanges internationaux et d'en appréhender les conséquences :
 - l'évolution démographique, les courants migratoires,
 - le mode de vie, les contraintes culturelles et religieuses,

- l'éducation, la scolarisation,
 - le mode de gouvernance,
 - ... ;
- ◆ d'analyser les principaux flux de commerce international en tenant compte des paramètres économiques et humains.

5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Géographie économique et humaine	CT	B	32
7.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40